

TUÉE À SCOOTER

PLAINTES DES PARENTS

Le Ministère public vaudois a ouvert une instruction pénale après la mort de Camilla, décédée dans un accident de scooter le 30 juin à Lausanne, alors qu'elle fuyait la police. Les parents de l'adolescente ont porté plainte pour homicide par négligence et abus d'autorité. Révélé mardi par 24 heures, le dépôt de la plainte a été confirmé par Vincent Derouand, porte-parole du Ministère public. ATS

Merz s'engage pour Genève

Diplomatie » Paix en Ukraine, sécurité et économie au menu de la rencontre entre Karin Keller-Sutter et le chancelier allemand.

La présidente de la Confédération Karin Keller-Sutter a rencontré mardi à Berlin le chancelier allemand Friedrich Merz. Les deux dirigeants ont notamment conversé sur l'engagement de la Suisse et de l'Allemagne pour la sécurité en Europe et des conséquences des droits de douane.

Karin Keller-Sutter et Friedrich Merz se sont notamment attardés sur la situation actuelle de la guerre en Ukraine, peut-on lire dans un communiqué. L'occasion pour la présidente helvétique de souligner l'importance pour la Suisse de trouver une solution pacifique au conflit.

Friedrich Merz s'est quant à lui prononcé en faveur de Genève comme lieu de négociation d'une conférence de paix sur l'Ukraine. Il a annoncé qu'il «proposera à nouveau» la cité lémanique lors

de la prochaine réunion coalition des volontaires. Ce soutien vient s'ajouter à celui du président français Emmanuel Macron et du vice-président du Conseil des ministres italien Antonio Tajani. Mme Keller-Sutter a dit que la Suisse était prête à «lancer et à tenir des discussions à Genève».

Au sujet des droits de douane imposés par Trump, Karin Keller-Sutter a déclaré qu'il était nécessaire d'éviter les frictions dans les domaines fiscaux et commerciaux. » ATS

Recrues passées à tabac

Armée » Une commandante de l'armée suisse et douze officiers ont été condamnés par le Tribunal militaire de cassation pour une affaire de bizutage sous forme de passage à tabac à Colombier (NE) en avril 2018. Au total, 22 recrues avaient été blessées à coups de poing.

Les faits se sont déroulés lors d'une cérémonie de remise de grade. Les prévenus ont été condamnés à une peine pécuniaire de

15 jours-amende à 170 fr., avec sursis pendant deux ans et à une amende additionnelle de 400 francs.

Dans la cour de la caserne, les recrues ont reçu leur insigne de soldats. Comme le veut la tradition militaire, les officiers avaient l'autorisation de taper sur l'insigne nouvellement remis, soit à «la hauteur de clavicule droite», indique le jugement des autorités militaires. Le déroulé de la soirée a toutefois dégénéré. » ATS

En abolissant le français à l'école primaire, le Parlement du canton de Zurich ravive un débat sensible

La «guerre des langues» est relancée

« BAYRON SCHWYN

Cohésion » Le Parlement du canton de Zurich a décidé lundi d'abolir ce qu'on appelle outre-Sarine le Frühfranzösisch (soit le «français précoce») et de reporter l'enseignement de la langue de Molière à l'école secondaire. Une décision qui intervient au moment où d'autres cantons alémaniques débattent des mêmes questions. De quoi raviver le débat sur la cohésion nationale. On fait le point en cinq volets.

1 La décision du Parlement zurichois

Lundi, le Grand Conseil zurichois a accepté par 108 voix contre 64 une motion déposée par la députée centriste Kathrin Wydler et cosignée par des élus du Parti évangélique, de l'UDC et des Verts libéraux. Le PLR était divisé, mais une majorité a finalement voté en faveur de la motion. Le texte demande que le français ne soit plus enseigné dès la 5^e primaire, mais seulement à partir de la 9^e année scolaire (soit la première année du secondaire I, aussi appelé cycle d'orientation). L'anglais reste enseigné dès la 3^e année. Le gouvernement cantonal, représenté par la conseillère d'Etat centriste Silvia Steiner, y était opposé. Mais il devra désormais créer, dans un délai de deux ans, les bases légales nécessaires à ce changement.

Ce n'est pas la première fois que le sujet est débattu dans le canton. En 2006, les électeurs se prononçaient sur une initiative exigeant qu'une seule langue étrangère soit enseignée à l'école primaire – sans préciser laquelle entre le français ou l'anglais: 58,6% de non. En 2017, rebelote sur une proposition en tous points similaire: 60,8% de non. Depuis, l'anglais a encore gagné du terrain sur les bords de la Limmat: début 2024, environ 40% de Zurichois s'expriment tous les jours dans la langue de Shakespeare dans la métropole.

2 Les arguments des partisans du report

Les défenseurs de la motion estiment que le français précoce n'a pas atteint ses objectifs. Ils citent plusieurs études démontrant que le niveau de la moitié, voire parfois des deux tiers des élèves, n'atteignait pas les objectifs d'apprentissage du français à la fin de la 6^e année. Les mo-



Le Grand Conseil zurichois veut repousser l'apprentissage du français à l'école secondaire. Keystone/photo prétexte

tionnaires affirment par ailleurs que les études disponibles ne permettent généralement pas de prouver que les élèves ayant commencé tôt l'apprentissage d'une langue dépassent le niveau des autres.

A leurs yeux, les six heures hebdomadaires libérées par le report du français doivent permettre de renforcer les connaissances en allemand ou en mathématiques. «Il ne s'agit pas de se débarrasser du français. Il faut que les jeunes du canton continuent d'apprendre la langue et il est important de poursuivre l'organisation d'échanges avec la Suisse romande», a assuré au Temps Kathrin Wydler, première signataire de la motion.

3 Opposants inquiets pour «la cohésion»

Les Verts, le PS et la Liste alternative (gauche radicale) se sont fermement opposés à la motion. Le Gouvernement zurichois considère, lui, que la majorité

des élèves est en mesure d'apprendre deux langues étrangères au primaire. Si la ministre de l'Education Silvia Steiner a reconnu que des adaptations étaient nécessaires, «ce n'est pas une raison pour abandonner».

«Si nous supprimons le français de l'école primaire, nous enverrons un signal fort et inquiétant pour la cohésion linguistique et l'identité du pays», a estimé le député écologiste David Galeuchet en plénum. L'émoi est d'autant plus grand que ce signal provient du canton le plus peuplé de Suisse – 1,6 million d'habitants – et qui abrite la capitale économique du pays.

4 Un large mouvement outre-Sarine

Zurich n'est pas isolé en Suisse alémanique. Les cantons d'Uri et d'Appenzell Rhodes-Intérieures ont déjà aboli le français à l'école primaire depuis des années. Et Appenzell Rhodes-Extérieures en faisait

de même en mars dernier. La capitale fédérale, Berne, a décidé de supprimer ses classes bilingues dès la rentrée 2026.

Des mesures de report sont par ailleurs discutées dans 12 des 19 cantons alémaniques, comme Saint-Gall, Schwytz ou Thurgovie. Dans ce dernier canton, une tentative similaire avait déjà failli aboutir en 2017. Le parlement cantonal avait finalement refusé de justesse d'inscrire le report de l'enseignement du français, alors qu'il avait approuvé cette mesure en première lecture trois ans plus tôt. De nouveaux aménagements tels que l'enseignement par demi-classe ou des dispenses facilitées pour les élèves en difficulté avaient fait basculer la majorité en faveur du français précoce.

L'affaire avait provoqué un tollé en Suisse romande. L'ancien conseiller fédéral Alain Berset avait menacé d'intervenir pour sauver le français au primaire via une législation fé-

dérale, avant de faire marche arrière tout en prévenant qu'il reviendrait à la charge si ce principe était remis en cause.

5 Vers une loi spéciale?

En l'état, le vote du parlement signifie que Zurich devra se retirer du concordat Harnos, largement appliqué en Suisse et auquel le canton avait adhéré en 2008, après un vote populaire. Celui-ci prévoit que deux langues étrangères, dont une nationale, soient enseignées dès l'école primaire (la première au plus tard dès la 5^e année et la deuxième au plus tard dès la 7^e). L'allemand est enseigné dès la 5^e année dans la plupart des cantons romands. L'un des objectifs centraux de cette harmonisation est que les élèves atteignent des niveaux de compétence équivalents dans deux langues étrangères à la fin de l'école obligatoire.

Au moment du débat, le Conseil d'Etat zurichois a rap-

pelé qu'en cas de désengagement de cantons importants comme le sien de ce compromis, la Confédération pourrait imposer une deuxième langue nationale comme première langue étrangère. Une telle législation compromettrait le modèle de nombreux cantons alémaniques, qui enseignent l'anglais avant le français. A Zurich, c'est le cas dès la 3^e primaire.

Si le mouvement zurichois devait se propager à d'autres cantons, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a indiqué qu'elle allait transmettre au Conseil fédéral une proposition visant à réfléchir à la position des langues nationales dans l'apprentissage à l'école obligatoire. Aux yeux de la Jurassienne interrogée par la RTS, «l'apprentissage des langues nationales, français, allemand et italien, n'est pas juste quelque chose de sympathique, mais cela fait partie du vivre ensemble» en Suisse. »

ESH MÉDIAS